

## COVID-19 : écoles primaires et secondaires

*Qu'arrive-t-il si un cas de COVID-19 se déclare à l'école?*

### La classe ou l'école complète tombe-t-elle en isolement/confinement chez soi si un élève, un enseignant, du personnel ou un visiteur qui était à l'école est déclaré positif à la COVID-19?

- Non, **on n'isole pas assurément tout le monde**. Ça dépend du cas et des détails concernant le contact et l'exposition.
- Le Centre de lutte contre les maladies transmissibles (CLMT) identifie et avise directement toute personne qui aurait été en contact proche, à l'école comme ailleurs, et leur donne les **instructions sur la conduite à adopter (rester chez soi, s'isoler)** et d'autres conseils pertinents.

### Combien de cas confirmés à l'école mèneraient à sa fermeture?

- Le CLMT et le médecin hygiéniste en chef du Yukon feront enquête sur tout cas de COVID-19 en milieu scolaire et fourniront des instructions adaptées aux circonstances.
- La confirmation d'un cas à l'école ne déclenche **pas forcément une fermeture**. Le CLMT indiquera qui doit rester chez soi et s'isoler. Ce pourrait être des classes ou groupes ciblés, selon les résultats de la recherche de contacts.

### La communauté scolaire sera-t-elle informée s'il y a un cas positif à l'école?

- En cas de test positif, le CLMT communiquera avec la personne concernée et sa famille (si la personne est mineure). On déterminera ensuite qui doit être avisé, en veillant à protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements médicaux personnels.
- Si le CLMT ne communique pas avec vous, c'est qu'on aura déterminé que votre enfant n'était pas à risque. **Il n'est pas nécessaire de contacter le CLMT pour confirmer.**

### Que faire si un parent ou un membre du personnel affirme qu'il est déclaré positif à la COVID-19 alors que le CLMT n'a pas contacté l'école à ce sujet?

- Le CLMT est informé directement de tous les cas confirmés par le laboratoire de tests. Si un cas confirmé touche une école, cette dernière sera contactée directement, ainsi que toute autre personne concernée. Il n'est pas nécessaire de communiquer avec le CLMT pour demander confirmation.

## Sources de renseignements fiables

- **Vérifiez toujours les faits** avant d'agir et de partager un renseignement concernant une possible exposition à la COVID-19 en consultant le [yukon.ca/fr/covid-19-information](https://yukon.ca/fr/covid-19-information).

- Consultez l'[affiche des codes couleur](#) pour déterminer chaque jour si des symptômes sont présents. Pour savoir si un dépistage est requis, appelez le 811.
- Renseignements supplémentaires : [yukon.ca/fr/covid-19-enseignement-et-soutien-scolaire](https://yukon.ca/fr/covid-19-enseignement-et-soutien-scolaire).